

ENTETE DE L'ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES

Habilitation N°

N° de fax :

**DEMANDE DE DÉROGATION AU DELAI
DE 24 HEURES D'INHUMATION OU
DE CREMATION**

Paris, le -----

Monsieur le Préfet,

Je soussigné(e) : -----

demeurant : -----

parenté avec le défunt : -----

Sollicite une dérogation au délai légal de 24 heures, pour :

l'inhumation (article R.2213-33 du C.G.C.T)

la crémation (article R.2213-35 du C.G.C.T)

(1) de M., Mme -----

Né(e) le ----- décédé(e) le ----- à -----

L'inhumation / la crémation aura lieu le ----- à ----- heures -----

Motifs invoqués :

La famille est présente lors de la mise en bière : OUI NON

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

Préfecture de Police
DTPP-SDPSE

Bureau des polices de l'environnement et des opérations funéraires – Bureau 149

Lieu d'accueil du public accessible aux personnes à mobilité réduite :

12-14 quai de Gesvres – 75004 PARIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h – 14h à 16h30

Tél : 01 49 96 33 38 / Fax dématérialisé : 01 87 27 89 16

Mel. : om-pp@interieur.gouv.fr